

COMMUNE DE ROCLES**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 10 novembre 2017**

Date de la convocation : **06 novembre 2017**

La convocation a été affichée aux lieux habituels le : **06 novembre 2017**

Conseillers en exercice : **11**

Membres présents ou représentés : **10**

L'an deux mil dix-sept le vendredi dix du mois de **novembre**, à **vingt heures trente** minutes, les conseillers municipaux de la commune de Rocles proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du **23 mars 2014**, se sont réunis dans la salle de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, **M. Raymond MARTIN**, conformément aux articles L.2121-10 et L.2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Membres du conseil : AUBERT Sabrina, BRUSA Sylvain, FLOURET Jonathan, JAFFUEL Guy, LHERMET Francis, MALLET Pierre, MARTIN Raymond, PALPACUER Daniel, RANC Aline, RIEU Hervé, ROUX Joël.

Absent(s) excusé(s) : **Mme Sabrina AUBERT**

Absent(s) non excusé(s) : **néant**

Absent(s) représenté(s) : **néant**

Pouvoir(s) : **néant**

M. Joël ROUX a été désigné secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

- DM n°2 budget commune
- Avenants au marché de travaux d'aménagement de l'annexe de la salle d'animation
- Tarification de la garderie (actualisation)
- Bien vacant et sans maître / parcelle B401 / PARIS Fernand

Questions diverses :

- Aménagement de l'annexe à la salle d'animation
- Contrat territorial du Haut-Allier 2018-2020
- procès-verbal de la séance du 20 octobre 2017 (transmis précédemment par mail)
- projet de DM n°2 commune
- relevé de propriété PARIS Fernand compte P00022 + plan cadastral + acte de décès

M. le maire déclare la séance ouverte à **20H30**.

Le compte-rendu de la séance du **20 octobre 2017** est approuvé à l'unanimité.

- **DM n°2 budget commune**

Fonctionnement : -445€ au 615231 « entretien et réparations de voiries » et +445€ au 739211 « attribution de compensation ».

Investissement : -189€ au 2152/213 « sécurisation Villevieille » -686€ au 2188/215 « fontaine/abreuvoir Villevieille » +875€ au 2182/220 « acquisition camion benne » (dont 6 pneus neige).

- **Avenants au marché de travaux d'aménagement de l'annexe de la salle d'animation**

Avenant n°1 au lot n°2 « menuiseries intérieure » : +269€ HT (modification portes coupe-feu)

Avenant n°1 au lot n°5 « électricité » : -856€ HT (suppression extracteur office du lot)

Avenant n°1 au lot n°6 « chauffage sanitaire ventilation » : +621€ HT (fourniture et pose hotte aspi. pro)

- **Tarifification de la garderie (actualisation)**

Prestation du matin (8H00 à 8H35) : 1€

Prestation du soir (16H40 à 18H00) : 1€

A titre exceptionnel, la garderie pourra être assurée à partir de 7H30, sur demande préalable des parents et après accord de M. le maire (suivant disponibilité du personnel). Cette prestation (7H30 à 08H35) sera facturée 1€.

- **Bien vacant et sans maître / parcelle B401 / PARIS Fernand**

Le conseil municipal autorise M. le maire à incorporer la parcelle cadastrée B401 de 260m² (relevé de propriété n°P00022 au nom de M. PARIS Fernand) dans le domaine privé de la commune.

Questions diverses :

- Aménagement de l'annexe à la salle d'animation

Les cloisons, l'isolation et le doublage des murs extérieurs, seront bientôt terminés.

- Contrat territorial du Haut-Allier 2018-2020

La commune inscrira au nouveau contrat :

- l'assainissement des Thorts et de Rocles
- la voirie 2018/2019/2020
- la réfection du bâtiment principal de la mairie

Rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur le maire déclare la session close à **21H25**.

Compte rendu affiché le **14 novembre 2017** aux lieux accoutumés.

Le maire, M. Raymond MARTIN

